



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : CCVO3F (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24950045500020

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ISLE ADAM

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Com. Com. Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	39 657

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	199,23

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	362,02
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	367,40
3 Dépenses d'équipement brut / population	28,54
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	6,64
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2,49 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107,10 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	7,77 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1,46 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses		Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses		Recettes	
I + II	0,00	III + IV	0,00 B1 0,00
I	0,00	III	0,00 B2 0,00
II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 0,00
Investissement	A2 + B2 0,00
Fonctionnement	A3 + B3 0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	+	
		DEPENSES	RECETTES
		1 335 099,14	759 699,83

REPORTS	+		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 116 489,30	198 012,90	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0.00	(si solde positif) 1 493 875,71	

=		=	
Total de la section d'investissement (2)		2 451 588,44	2 451 588,44

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+	
		DEPENSES	RECETTES
		14 931 484,48	14 641 974,00

REPORTS	+		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0.00	(si excédent) 289 510,48	

=		=	
Total de la section de fonctionnement (3)		14 931 484,48	14 931 484,48

TOTAL DU BUDGET (4)		17 383 072,92	17 383 072,92
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	33 961,20	25 818,00	95 000,00	95 000,00	120 818,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	671 134,16	142 864,08	100 000,00	100 000,00	242 864,08
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 159 635,58	195 202,23	572 776,92	572 776,92	767 979,15
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 864 730,94	363 884,31	767 776,92	767 776,92	1 131 661,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	923 025,00	752 604,99	495 268,22	495 268,22	1 247 873,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		923 025,00	752 604,99	495 268,22	495 268,22	1 247 873,21
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 787 755,94	1 116 489,30	1 263 045,14	1 263 045,14	2 379 534,44

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	20 682,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 682,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00

TOTAL	3 808 437,94	1 116 489,30	1 335 099,14	1 335 099,14	2 451 588,44
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 451 588,44
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	812 516,75	198 012,90	78 574,70	78 574,70	276 587,60
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 162 516,75	198 012,90	78 574,70	78 574,70	276 587,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	345 470,00	0,00	106 274,13	106 274,13	106 274,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	392 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		737 580,00	0,00	106 274,13	106 274,13	106 274,13
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 900 096,75	198 012,90	184 848,83	184 848,83	382 861,73

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	132 657,08		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	211 705,20		574 851,00	574 851,00	574 851,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		344 362,28		574 851,00	574 851,00	574 851,00

TOTAL	3 244 459,03	198 012,90	759 699,83	759 699,83	957 712,73
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 493 875,71
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 451 588,44
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

502 797,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	538 026,30	0,00	815 093,48	815 093,48	815 093,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	253 817,70	0,00	358 165,00	358 165,00	358 165,00
014	Atténuations de produits	1 419 994,00	0,00	7 465 322,00	7 465 322,00	7 465 322,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 259 478,33	0,00	5 690 453,00	5 690 453,00	5 690 453,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 471 316,33	0,00	14 329 033,48	14 329 033,48	14 329 033,48
66	Charges financières	13 620,00	0,00	27 600,00	27 600,00	27 600,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 484 936,33	0,00	14 356 633,48	14 356 633,48	14 356 633,48

023	Virement à la section d'investissement (4)	132 657,08		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	213 174,00		574 851,00	574 851,00	574 851,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		345 831,08		574 851,00	574 851,00	574 851,00

TOTAL	7 830 767,41	0,00	14 931 484,48	14 931 484,48	14 931 484,48
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 931 484,48
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	37 500,00	0,00	36 750,00	36 750,00	36 750,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	1 572 416,00	1 572 416,00	1 572 416,00
731	Fiscalité locale	7 127 369,33	0,00	12 323 192,00	12 323 192,00	12 323 192,00
74	Dotations et participations (3)	292 459,00	0,00	637 562,00	637 562,00	637 562,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 222,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		7 460 550,88	0,00	14 569 920,00	14 569 920,00	14 569 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 460 550,88	0,00	14 569 920,00	14 569 920,00	14 569 920,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 682,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 682,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00

TOTAL	7 481 232,88	0,00	14 641 974,00	14 641 974,00	14 641 974,00
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	289 510,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 931 484,48
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	502 797,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	72 054,00	72 054,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 247 873,21	0,00	1 247 873,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	120 818,00	0,00	120 818,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	242 864,08	0,00	242 864,08
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	767 979,15	0,00	767 979,15
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 379 534,44	72 054,00	2 451 588,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 451 588,44
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	815 093,48		815 093,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	358 165,00		358 165,00
014	Atténuations de produits	7 465 322,00		7 465 322,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5 690 453,00	0,00	5 690 453,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	27 600,00	0,00	27 600,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	574 851,00	574 851,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		14 356 633,48	574 851,00	14 931 484,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 931 484,48
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022



ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	106 274,13	0,00	106 274,13
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	276 587,60	0,00	276 587,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		574 851,00	574 851,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		382 861,73	574 851,00	957 712,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

1 493 875,71

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 451 588,44

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36 750,00		36 750,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 572 416,00		1 572 416,00
731	Fiscalité locale	12 323 192,00		12 323 192,00
74	Dotations et participations (8)	637 562,00		637 562,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	72 054,00	72 054,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		14 569 920,00	72 054,00	14 641 974,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

289 510,48

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			14 931 484,48

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 808 437,94	1 116 489,30	0,00	1 335 099,14	1 335 099,14	0,00	1 335 099,14	2 451 588,44
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 961,20	25 818,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	120 818,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	671 134,16	142 864,08	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	242 864,08
21 Immobilisations corporelles	2 159 635,58	195 202,23	0,00	572 776,92	572 776,92	0,00	572 776,92	767 979,15
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 864 730,94	363 884,31	0,00	767 776,92	767 776,92	0,00	767 776,92	1 131 661,23
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	923 025,00	752 604,99		495 268,22	495 268,22		495 268,22	1 247 873,21
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	923 025,00	752 604,99	0,00	495 268,22	495 268,22	0,00	495 268,22	1 247 873,21
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 787 755,94	1 116 489,30	0,00	1 263 045,14	1 263 045,14	0,00	1 263 045,14	2 379 534,44
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 682,00			72 054,00	72 054,00		72 054,00	72 054,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	20 682,00			72 054,00	72 054,00		72 054,00	72 054,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées								2 451 588,44
--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger Levrault

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

Berger
Levrault

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 852 349,03	198 012,90	759 699,83	759 699,83	957 712,73
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	812 516,75	198 012,90	78 574,70	78 574,70	276 587,60
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 162 516,75	198 012,90	78 574,70	78 574,70	276 587,60
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	345 470,00	0,00	106 274,13	106 274,13	106 274,13
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	345 470,00	0,00	106 274,13	106 274,13	106 274,13
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 507 986,75	198 012,90	184 848,83	184 848,83	382 861,73
021 Virement de la section de fonctionnement	132 657,08		0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	211 705,20		574 851,00	574 851,00	574 851,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre	344 362,28		574 851,00	574 851,00	574 851,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					1 493 871,71
Affectation au compte 1068 (8)					
Total des recettes d'investissement cumulées					2 451 343,44

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022



ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 808 437,94	1 116 489,30	0,00	1 335 099,14	1 335 099,14	0,00	1 335 099,14	2 451 588,44
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 961,20	25 818,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	120 818,00
2031 Frais d'études	25 830,00	25 818,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	65 818,00
2051 Concessions, droits similaires	8 131,20	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	671 134,16	142 864,08	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	242 864,08
2041412 Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	437 088,08	142 864,08		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	242 864,08
2041413 Subv. Cne GFP : Projet infrastructure	234 046,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 159 635,58	195 202,23	0,00	572 776,92	572 776,92	0,00	572 776,92	767 979,15
2152 Installations de voirie	708 892,09	147 657,09		482 342,91	482 342,91	0,00	482 342,91	630 000,00
2153 Réseaux câblés	203 429,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	1 157 305,75	0,00		58 616,85	58 616,85	0,00	58 616,85	58 616,85
21838 Autre matériel informatique	5 211,60	23 900,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	28 900,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2188 Autres immobilisations corporelles	84 797,14	23 645,14		24 317,16	24 317,16	0,00	24 317,16	47 962,30
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 864 730,94	363 884,31	0,00	767 776,92	767 776,92	0,00	767 776,92	1 131 600,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	923 025,00	752 604,99		495 268,22	495 268,22		495 268,22	1 247 800,00
1641 Emprunts en euros	923 025,00	0,00		147 873,21	147 873,21		147 873,21	147 873,21
16451 Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	752 604,99		347 395,01	347 395,01		347 395,01	1 100 000,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger Levrault

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA, région)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières		923 025,00	0,00	495 268,22	495 268,22	0,00	495 268,22	1 247 873,21
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 787 755,94	0,00	1 263 045,14	1 263 045,14	0,00	1 263 045,14	2 379 534,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	20 682,00		72 054,00	72 054,00		72 054,00	72 054,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	20 682,00		72 054,00	72 054,00		72 054,00	72 054,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13912	Subv. transf. Régions	19 728,00		36 961,00	36 961,00		36 961,00	36 961,00
13913	Subv. transf. Départements	454,00		13 429,66	13 429,66		13 429,66	13 429,66
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00		20 663,34	20 663,34		20 663,34	20 663,34
139178	Autres fonds européens	500,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 682,00		72 054,00	72 054,00		72 054,00	72 054,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger Levrault

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 852 349,03	198 012,90	759 699,83	759 699,83	957 712,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	812 516,75	198 012,90	78 574,70	78 574,70	276 587,60
1312	Subv. transf. Régions	473 573,28	149 756,98	35 385,60	35 385,60	185 142,58
1313	Subv. transf. Départements	302 952,55	48 255,92	0,00	0,00	48 255,92
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	35 990,92	0,00	43 189,10	43 189,10	43 189,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 162 516,75	198 012,90	78 574,70	78 574,70	276 587,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	345 470,00	0,00	106 274,13	106 274,13	106 274,13
10222	FC TVA	345 470,00	0,00	106 274,13	106 274,13	106 274,13
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cote de liaison : affectation (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		345 470,00	0,00	106 274,13	106 274,13	106 274,13
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 507 986,75	198 012,90	184 848,83	184 848,83	382 861,73
021	Virement de la section de fonctionnement	132 657,08		0,00	0,00	574 851,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	211 705,20		574 851,00	574 851,00	
28031	Frais d'études	629,73		629,00	629,00	
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	2 550,00		451,57	451,57	
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00		210 950,00	210 950,00	
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	28 496,00		79 493,87	79 493,87	
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	9 293,00		66 846,37	66 846,37	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		1 468,80	1 468,80	
281533	Réseaux câblés	78 321,00		89 816,00	89 816,00	
28181	Installations générales, aménagt divers	77 849,79		101 969,79	101 969,79	
281838	Autre matériel informatique	3 912,52		5 327,00	5 327,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 989,56		1 486,00	1 486,00	

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28188	Autres immo. corporelles	8 663,60	I	16 412,60	II 16 412,60	16 412,60
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		344 362,28		574 851,00	574 851,00	574 851,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 23, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

—

DEPENDS

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 830 767,41	0,00	0,00	14 931 484,48	14 931 484,48	0,00	14 931 484,48	14 931 484,48
011	Charges à caractère général (3)	538 026,30	0,00	0,00	815 093,48	815 093,48	0,00	815 093,48	815 093,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	253 817,70	0,00		358 165,00	358 165,00		358 165,00	358 165,00
014	Atténuations de produits	1 419 994,00	0,00		7 465 322,00	7 465 322,00		7 465 322,00	7 465 322,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 259 478,33	0,00	0,00	5 690 453,00	5 690 453,00	0,00	5 690 453,00	5 690 453,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 471 316,33	0,00	0,00	14 329 033,48	14 329 033,48	0,00	14 329 033,48	14 329 033,48
66	Charges financières	13 620,00	0,00		27 600,00	27 600,00		27 600,00	27 600,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	13 620,00	0,00	0,00	27 600,00	27 600,00		27 600,00	27 600,00
	Total des dépenses réelles	7 484 936,33	0,00	0,00	14 356 633,48	14 356 633,48	0,00	14 356 633,48	14 356 633,48
023	Virement à la section d'investissement	132 657,08			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	213 174,00			574 851,00	574 851,00		574 851,00	574 851,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	345 831,08			574 851,00	574 851,00		574 851,00	574 851,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022



ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	7 481 232,88	0,00	14 641 974,00	14 641 974,00	14 641 974,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	36 750,00	36 750,00	36 750,00
731	Fiscalité locale	7 127 369,33	0,00	1 572 416,00	1 572 416,00	1 572 416,00
74	Dotations et participations (2)	292 459,00	0,00	12 323 192,00	12 323 192,00	12 323 192,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	3 222,55	0,00	637 562,00	637 562,00	637 562,00
Total des recettes de gestion des services		7 460 550,88	0,00	14 569 920,00	14 569 920,00	14 569 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 460 550,88	0,00	14 569 920,00	14 569 920,00	14 569 920,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 682,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 682,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					289 510,48
---------------------------------------	--	--	--	--	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					14 931 4
---	--	--	--	--	----------

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Page 3

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 830 767,41	0,00	0,00	14 931 484,48	14 931 484,48	0,00	14 931 484,48	14 931 484,48
011	Charges à caractère général (4)	538 026,30	0,00	0,00	815 093,48	815 093,48	0,00	815 093,48	815 093,48
6042	Achats de prestations de services	22 000,00	0,00		263 100,00	263 100,00	0,00	263 100,00	263 100,00
60611	Eau et assainissement	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60612	Energie - Electricité	12 000,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
60622	Carburants	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 880,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6132	Locations immobilières	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		3 512,00	3 512,00	0,00	3 512,00	3 512,00
61358	Autres	3 512,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	10 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
61521	Entretien terrains	120 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	150,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	162 500,00	0,00		174 200,00	174 200,00	0,00	174 200,00	174 200,00
6161	Multirisques	3 627,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
6168	Autres primes d'assurance	2 087,30	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
617	Etudes et recherches	94 170,00	0,00		113 131,48	113 131,48	0,00	113 131,48	113 131,48
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6234	Réceptions	500,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	10 800,00	0,00		10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	253 817,70	0,00		358 165,00	358 165,00		358 165,00	358 165,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	130,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	350,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	113 120,00	0,00		125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	5 800,00	0,00		6 220,00	6 220,00		6 220,00	6 220,00
64118	Autres indemnités	46 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
64131	Rémunérations	23 554,25	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		17 700,00	17 700,00		17 700,00	17 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 013,00	0,00		26 340,00	26 340,00		26 340,00	26 340,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 000,00	0,00		42 790,00	42 790,00		42 790,00	42 790,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		1 960,00	1 960,00		1 960,00	1 960,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 790,45	0,00		6 340,00	6 340,00		6 340,00	6 340,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 710,00	0,00		1 750,00	1 750,00		1 750,00	1 750,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	850,00	0,00		1 060,00	1 060,00		1 060,00	1 060,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		750,00	750,00		750,00	750,00
6488	Autres	0,00	0,00		33 055,00	33 055,00		33 055,00	33 055,00
014	Atténuations de produits	1 419 994,00	0,00		7 465 322,00	7 465 322,00		7 465 322,00	7 465 322,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
739211	Attribution de compensation	0,00	0,00		4 325 366,00	4 325 366,00		4 325 366,00	4 325 366,00
739221	FNGIR	332 494,00	0,00		1 933 502,00	1 933 502,00		1 933 502,00	1 933 502,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 080 000,00	0,00		1 198 954,00	1 198 954,00		1 198 954,00	1 198 954,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5 259 478,33	0,00	0,00	5 690 453,00	5 690 453,00	0,00	5 690 453,00	5 690 453,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	250,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
65561	Contrib.fonds compens. ch. territoriales	87 000,00	0,00		109 000,00	109 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00
65568	Autres contributions	4 642 565,70	0,00		5 068 800,00	5 068 800,00	0,00	5 068 800,00	5 068 800,00
65732	Subv. fonct. régions	28 620,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	294 042,63	0,00		302 353,00	302 353,00	0,00	302 353,00	302 353,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	204 000,00	0,00		204 000,00	204 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65811	Droits d'utilisat ^e informatique nuage	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65818	Autres	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 471 316,33	0,00	0,00	14 329 033,48	14 329 033,48	0,00	14 329 033,48	14 329 033,48
66	Charges financières	13 620,00	0,00		27 600,00	27 600,00		27 600,00	27 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 620,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		4 600,00	4 600,00		4 600,00	4 600,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		13 620,00	0,00	0,00	27 600,00	27 600,00		27 600,00	27 600,00
Total des dépenses réelles		7 484 936,33	0,00	0,00	14 356 633,48	14 356 633,48	0,00	14 356 633,48	14 356 633,48
023	Virement à la section d'investissement	132 657,08			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	213 174,00			574 851,00	574 851,00		574 851,00	574 851,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	213 174,00			574 851,00	574 851,00		574 851,00	574 851,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		345 831,08			574 851,00	574 851,00		574 851,00	574 851,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 600,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022



ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	7 481 232,88	0,00	14 641 974,00	14 641 974,00	14 641 974,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	37 500,00	0,00	36 750,00	36 750,00	36 750,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70688	Autres prestations de services	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	13 000,00	0,00	13 250,00	13 250,00	13 250,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	1 572 416,00	1 572 416,00	1 572 416,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	478 413,00	478 413,00	478 413,00
7358	Autres	0,00	0,00	1 094 003,00	1 094 003,00	1 094 003,00
731	Fiscalité locale	7 127 369,33	0,00	12 323 192,00	12 323 192,00	12 323 192,00
73111	Impôts directs locaux	1 997 780,00	0,00	1 226 268,00	1 226 268,00	1 226 268,00
73112	Cotisation sur la VAE	27 513,00	0,00	1 315 385,00	1 315 385,00	1 315 385,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	55 000,00	0,00	434 932,00	434 932,00	434 932,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	90 401,00	90 401,00	90 401,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	1 437 133,00	1 437 133,00	1 437 133,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	4 642 565,70	0,00	5 068 800,00	5 068 800,00	5 068 800,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	303 558,63	0,00	302 353,00	302 353,00	302 353,00
731721	Taxe de séjour	90 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7318	Autres	10 952,00	0,00	2 407 920,00	2 407 920,00	2 407 920,00
74	Dotations et participations (3)	292 459,00	0,00	637 562,00	637 562,00	637 562,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	239 459,00	0,00	263 500,00	263 500,00	263 500,00
744	FCTVA	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
74718	Autres participations Etat	13 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74748	Participation autres communes	20 000,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	262 538,00	262 538,00	262 538,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	41 724,00	41 724,00	41 724,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 222,55	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 222,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 460 550,88	0,00	14 569 920,00	14 569 920,00	14 569 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-D



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	7 460 550,88	0,00	14 569 920,00	14 569 920,00	14 569 920,00
777	Rec... subv inv transférées opte résult	20 682,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00
Total des recettes d'ordre		20 682,00		72 054,00	72 054,00	72 054,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat															Affiché le 07/04/2022	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 450 000,00											
1641 Emprunts en euros (total)					3 450 000,00											
00001887577	SA CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	08/03/2019		09/10/2020	2 350 000,00	F		0,990	0,996		T	X Echéance constante		A-1		
00001887656	SA CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	27/06/2019		03/05/2020	1 100 000,00	F		0,420	0,514		T	X Echéance constante	O	A-1		
1643 Emprunts en devises (total)					0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					3 450 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV – ANNEXES

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 490 596,15					406 451,51	21 858,81	0,00	4 597,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 490 596,15					406 451,51	21 858,81	0,00	4 597,45
00001887577		0,00	A-1	2 167 203,14	4,75	F		0,996	147 872,93	20 907,47	0,00	4 553,59
00001887656		0,00	A-1	323 393,01	1,08	F		0,514	258 578,58	951,34	0,00	43,86
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 490 596,15					406 451,51	21 858,81	0,00	4 597,45

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger Levrault

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE



- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022



ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00		1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal - D.G.S.	A	1,00		1,00	0,00	0,00	0,00
Chargée de missions	A	0,00		0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00		1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00		1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	1,00	5,00	0,00	1,00	1,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Eouivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,2 ETPT (0,4 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chargée de missions				0,00	A contrat de proj	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)	A	ADM		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
S : Social,
MS : Médico-social,
MT : Médico-technique,
SP : Sportif,
CULT : Culturel
ANIM : Animation,
PM : Police,
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité,
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité,
3-1° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2° : vacance temporaire d'un emploi,
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %,
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public,
3-4° : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel,
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C,
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		219 927,21	219 927,21
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		147 873,21	147 873,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	147 873,21	147 873,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		72 054,00	72 054,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	72 054,00	72 054,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	219 927,21	1 116 489,30	0,00	1 336 416,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		681 125,13	III 681 125,13
Ressources propres externes de l'année (a)		106 274,13	106 274,13
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	106 274,13	106 274,13
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		574 851,00	574 851,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	629,00	629,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	451,57	451,57
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	210 950,00	210 950,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	79 493,87	79 493,87
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	66 846,37	66 846,37
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 468,80	1 468,80
281533	Réseaux câblés	89 816,00	89 816,00
28181	Installations générales, aménagt divers	101 969,79	101 969,79
281838	Autre matériel informatique	5 327,00	5 327,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 486,00	1 486,00
28188	Autres immo. corporelles	16 412,60	16 412,60
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	681 125,13	198 012,90	1 493 875,71	0,00	2 373 013,74

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 336 416,51

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

2 31	Berger Levrault
1 036 397,23	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		
1641	Emprunts en euros	1 247 873,21
16451	Remboursements temporaires sur emprunts en euros	147 873,21
		1 100 000,00
Acquisitions d'immobilisations		
2031	Frais d'études	992 441,23
2041412	Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	65 818,00
2051	Concessions et droits similaires	103 644,08
2152	Installations de voirie	55 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	630 000,00
21838	Autre matériel informatique	58 616,85
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	28 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00
		47 962,30
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
		0,00
Autres dépenses éventuelles		
		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
		0,00
Total des dépenses réelles		
		2 240 314,44
040 Opérations ordre transf. entre sections		
13911	Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	72 054,00
13912	Subv. inv. actifs amort. - Régions	1 000,00
13913	Subv. inv. actifs amort. - Départements	36 961,00
139141	Subv. inv. actifs amort. - Communes membres du GFP	13 429,66
		20 663,34
041 Opérations patrimoniales		
		0,00
Total des dépenses d'ordre		
		72 054,00
TOTAL GENERAL		
		2 312 368,44

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		
Dotations et subventions reçues		
10222	FCTVA	382 117,73
1312	Subv. transf. Régions	106 241,13
1313	Subv. transf. Départements	185 122,50
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	48 659,93
		43 103,11
Autres recettes éventuelles		
		1 493 875,70

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 493 875,71
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		1 876 737,44
040	Opérations ordre transf. entre sections	574 851,00
28031	Amort. frais d'études	629,00
2804112	Amort. subv. Etat - Bâtiments et installations	451,57
28041411	Amort. subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	210 950,00
28041412	Amort. subv. com. GFP - Bâtiments et installations	79 493,87
28041413	Amort. subv. com. GFP - Projets infrastructures intérêt national	66 846,37
2805	Amort. concessions et droits similaires, brevets, licences, ..	1 468,80
281533	Amort. réseaux câblés	89 816,00
28181	Amort. installations générales, agencements, aménagements divers	101 969,79
281838	Amort. autre matériel informatique	5 327,00
281848	Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	1 486,00
28188	Amort. autres	16 412,60
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		574 851,00
TOTAL GENERAL		2 451 588,44

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	808 581,48
6042	Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	263 100,00
60611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	5 500,00
60612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	18 600,00
60622	Fournitures non stockées - Carburants	1 200,00
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	2 000,00
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	700,00
6132	Locations immobilières	8 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00
61521	Entretien et réparations sur terrains	100 000,00
615228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	40 000,00
615231	Entretien et réparations sur voiries	1 000,00
6156	Maintenance	174 200,00
6161	Primes d'assurances multirisques	3 750,00
6168	Autres primes d'assurance	2 200,00
617	Etudes et recherches	113 131,48
6182	Documentation générale et technique	2 700,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00
6234	Réceptions	4 200,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	12 500,00
6247	Transports collectifs du personnel	17 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	620 000,00
65561	Contrib. au fonds de compensation des charges territoriales	109 000,00
657348	Subventions de fonctionnement aux autres communes	302 000,00
65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	204 000,00
65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	5 000,00
66	Charges financières	27 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 000,00
67	Charges spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	7 465 322,00
7391118	Autres restit. au titre des dégrèvements sur contrib. directes	5 000,00
739211	Attribution de compensation	4 325 366,00
739221	FNGIR	1 933 502,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	1 198 954,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	2 500,00
	Total des dépenses réelles	8 921 856,48
042	Opérations ordre transf. entre sections	574 851,00
6811	Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	574 851,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	574 851,00
	TOTAL GENERAL	9 496 707,48

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		637 562,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	263 500,00
744	FCTVA	300,00
74718	Participations Etat - Autres	25 000,00
74741	Participations communes membres du GFP	20 000,00
74748	Participations autres communes	24 500,00
74832	Etat - CVAE et CFE	262 538,00
74833	Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	41
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		14 221
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	36
70388	Autres redevances et recettes diverses	15
7066	Redevances et droits des services à caractère social	2
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1
70848	Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	13
70875	Remboursement de frais par les communes membres du GFP	5
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022

ID : 095-249500455-20220401-20220409-DE

Berger
Levrault

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		
042	Opérations ordre transf. entre sections	14 859 430,48
777	Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	72 054,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	72 054,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		72 054,00
		14 931 484,48

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté Monsieur le Président Sébastien PONIATOWSKI

A l'Isle-Adam, le 1er avril 2022

Par délégation, le Président,



Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 38

VOTES : Pour : 36

Contre : 0

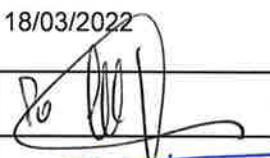
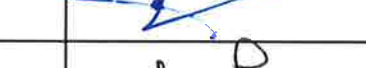
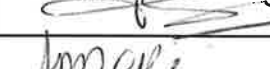
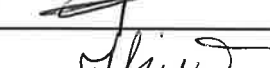
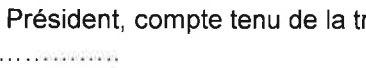
Abstention : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A l'Isle-Adam, le 1er avril 2022

Le Membres du Conseil Communautaire,

Date de Convocation : 18/03/2022

BEMELS Pierre		GILLIS Jean-Dominique	
DAGONET Didier		GODENNE Françoise	
DELAUNE Jacques		JEANRENAUD Eric	
EON Pierre-Edouard		KISLING François	
FRANCOIS Jérôme		MICHEL Valérie	
MACE Bruno		MERI Audrey	
PONIATOWSKI Sébastien		MOREAU Joël	
TAILLANTER Loïc		MORVAN Claudine	
VAN HYFTE Philippe		MOURGET Dominique	
BARTHELEMI Laurence		PELEGRIN Carine	
BARTHELEMI Stanislas		PROCOPE Aurélie	
CALVES Nadine		QUESNEL Mélody	
CAUDRON Céline		RIO Bernard	
CHAPALAIN Armelle		SALBERT Julita	
COURTOIS Jean-Pierre		SANTERO Antoine	
CRESPIN Marie-Claude		TELLIER Agnès	
DION Bruno		TOUBOUL Morgan	
DOHY Alexandre		TOURON Dominique	
DU PELOUX Rémi		VRAY Michel	
DURIEUX Jérôme		WEIFFENBACH Hervé	
GAUTIER Catherine			

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le....., et de la publication le.....